

LA SÉCURISATION DES PARCOURS

Avec le CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne

L'Éducation nationale, seul réseau de CFA capable de :

Garantir au jeune la sécurisation de son parcours.

Grâce à la présence, dans les lycées et parfois dans les mêmes classes, de jeunes sous statut scolaire et des jeunes sous statut d'apprenti, le passage de l'un à l'autre est possible.

Ainsi, en cas de rupture du contrat d'apprentissage, un apprenti peut redevenir élève et donc poursuivre sa formation.

Quoi qu'il arrive, le jeune a la possibilité d'aller au bout de sa formation.

Laisser au jeune le choix du moment, où il souhaite devenir apprenti.

Dans de nombreux établissements, il est possible :

- de commencer sa formation comme élève (1^{ère} année) et de la prolonger comme apprenti la ou les années suivantes
- OU
- de suivre sa formation en étant apprenti dès la 1^{ère} année.

Exemples de déroulement de parcours possibles pour obtenir un BAC PRO



Exemples de déroulement de parcours possibles pour obtenir un CAP ou un BTS

